

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trois mars deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 25/02/2008

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Charles SAMSON, Hervé VALADAS, Claudine FEVRIER, Bernard DUMONT, Christian GERARD, Liliane SIMONNET, Françoise VOISIN, Jean-Claude BATAILLON, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Marie-Claire CHATEAUNEUF, Odette WENCLICK, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Nadine MAGY, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ.

**ABSENTS EXCUSES :** Béatrice DUFOUR, Laurent BOURDEIX, Daniel CHAPOULAUD, Bernard MENUDIER, Paul POUSSIN.

Nadine MAGY a été élue secrétaire de séance.

## 2008 – 035 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence d'Hervé VALADAS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2007, dressé par Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Monsieur Hervé VALADAS présente le résumé suivant du compte administratif 2007 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Résultat reporté	-	252 445,87	111 961,25	-	111 961,25	252 445,87
Opérations de l'exercice	2 245 284,02	2 593 855,63	965 814,13	670 738,12	3 211 098,15	3 264 593,75
TOTAUX	2 245 284,02	2 846 301,50	1 077 775,38	670 738,12	3 323 059,40	3 517 039,62
Résultat de clôture	-	348 571,61	295 076,01	-		53 495,60
Reste à réaliser	-	-	319 250,00	569 816,00	319 250,00	569 816,00
TOTAUX CUMULES	-	601 017,48	1 397 025,38	1 240 554,12	3 642 309,40	4 086 855,62
RESULTATS DEFINITIFS	-	601 017,48	156 471,26	-		444 546,22

En l'absence de Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS,

### **Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 21 pour, 0 contre, 0 abstention**

**Approuve** le compte administratif 2007 du budget principal de la Communauté de Communes de Noblat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 4 mars 2008

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :

REÇU A LA PRÉFECTURE  
DE LA HAUTE-VIENNE

le 13 MARS 2008

Le Président,  
  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT  
SAINT LEONARD DE NOBLAT  
HAUTE-VIENNE

Jean-Claude LEBLOIS